

PRÉPARATION À CONCOURS ET EXAMENS

Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
Examen d'entrée au CRFPA :
39% de réussite en 2016

Contact
iej@contact.univ-angers.fr

Directeur de l'IEJ
Caroline DUPARC
caroline.duparc@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg



INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES

— Objectifs

Préparation de l'examen d'entrée au CRFPA et au concours de l'ENM.

L'Institut d'Études Judiciaires d'Angers prépare les étudiants à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA) ainsi qu'aux épreuves du concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature (ENM).

Taux de réussite en 2016 à l'examen d'entrée au CRFPA : 39% (27 admissibles et 25 admis, sur 64 étudiants présents au départ).

Résultats au CAPA de l'École du Centre Ouest d'Avocats (ECO) 2016 : sur les dix premiers candidats admis, quatre – dont le major – étaient issus de l'IEJ d'Angers.

— Programme

Enseignement :

Les cours ont lieu entre octobre (prépa ENM) ou novembre (prépa CRFPA) et juillet.

Cours :

- Cours de culture générale ;
- Cours d'histoire du droit (thèmes en rapport avec des questions d'actualité) ;
- Cours de culture judiciaire et pratique judiciaire (par un magistrat) ;
- Cours d'actualisation en droits et libertés fondamentaux, droit des obligations, droit des personnes et de la famille, droit du travail, droit commercial et des affaires, droit pénal général, droit pénal spécial, procédure civile, procédure pénale, procédure administrative contentieuse, procédures civiles d'exécution, droit administratif, droit de l'Union européenne et action publique.

Entraînements aux épreuves écrites :

- Notes de synthèse (prépa CRFPA, prépa ENM) ;
- Devoirs en droit des obligations (prépa CRFPA) ;
- Devoirs en procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends, en procédure pénale et en procédure administrative contentieuse (prépa CRFPA) ;
- Devoirs en droit civil, en droit des affaires, en droit social, en droit pénal, en droit administratif et en droit international et européen (prépa CRFPA) ;
- Devoirs de culture générale (prépa ENM) ;
- Dissertations de droit civil et procédure civile (prépa ENM) ;
- Dissertations de droit pénal et procédure pénale (prépa ENM) ;
- Cas pratiques de droit civil et procédure civile (prépa ENM) ;
- Cas pratiques de droit pénal et procédure pénale (prépa ENM) ;
- Devoirs QRC (prépa ENM).

Préparations des épreuves orales :

- Préparation à l'épreuve d'exposé-discussion de l'examen d'entrée au CRFPA ;
- Préparation à l'épreuve de mise en situation du concours d'entrée à l'ENM, en collaboration avec la Cour d'appel d'Angers ;
- Remise à niveau en anglais juridique.



— Programme (suite)

Cycle de conférences par des personnalités spécialement invitées.

Réunions d'information sur les métiers judiciaires.

Stage :

Un stage peut être effectué sous réserve de l'avis favorable du Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires et de l'accord du Doyen de la Faculté.

— Public visé

Les étudiants, **titulaires d'un master 1 ou d'une maîtrise ou inscrits en master 1 à la Faculté**, doivent s'inscrire à l'Institut d'Études Judiciaires **entre mi-juillet et mi-novembre**.

L'IEJ est accessible en formation initiale et en formation continue.